

économique dépend de la forêt, au nom de toutes les associations forestières du Québec et au nom du président d'honneur pour le Québec de cette semaine spéciale, M. Jean Perron de l'Abitibi—Témiscamingue, au nom du ministre d'État (Forêts et Mines) (M. Merrithew) et au nom de tous les députés du Québec de cette Chambre, voilà une superbe occasion, monsieur le Président, pour faire connaître à toute la population du Québec jusqu'à quel point la forêt joue un rôle important pour le bien-être et la qualité de vie de tous les Québécois et Québécoises.

\* \* \*

● (1405)

[Traduction]

### LES AFFAIRES PROVINCIALES

#### L'OFFICE DE DÉVELOPPEMENT DU PORT DE CHURCHILL—LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT DE LA SASKATCHEWAN DE RÉDUIRE LE FINANCEMENT

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, le gouvernement de la Saskatchewan, confronté qu'il est à un énorme déficit dont il est le seul responsable, a décidé de couper les vivres à l'Office de développement du port de Churchill. C'est une mesure à courte vue.

Il y a lieu de signaler que de 90 à 95 p. 100 des grains acheminés à partir du port de Churchill proviennent de la Saskatchewan.

A mon avis, le gouvernement de la Saskatchewan, en agissant ainsi, non seulement se tranche la gorge, mais tranche également celle de ses agriculteurs. J'exhorte vivement le premier ministre de la Saskatchewan à revenir sur cette décision stupide et injustifiée.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

#### GULF CANADA—LA MISE EN VALEUR D'UN GISEMENT PÉTROLIER DANS LA MER DE BEAUFORT

**M. Dave Nickerson (Western Arctic):** Monsieur le Président, l'annonce provisoire faite au récent congrès mondial sur le pétrole tenu à Houston que, sous réserve de certaines conditions de prix, Gulf Canada allait commencer cette année les travaux sur le gisement pétrolier de 800 millions de barils d'Amuligak, dans la région de la mer de Beaufort des Terriroires du Nord-Ouest, est certainement une bonne nouvelle.

Nous devons féliciter Gulf et ses associés, Husky Oil et Norcen Energy, pour leur investissement qui pourrait atteindre 4,5 milliards qui va relancer le secteur pétrolier dans le Nord et va augmenter la production canadienne d'environ 170 000 barils par jour.

Le gouvernement du Canada devrait maintenant accélérer le processus de réglementation, pour que ce projet puisse être rapidement mené à bien.

### Article 21 du Règlement

### LES FORÊTS

#### LA VALEUR DES EXPORTATIONS—L'IMPORTANCE DANS L'ÉCONOMIE

**M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur):** Monsieur le Président, nous célébrons cette semaine la Semaine nationale de la forêt. Les conséquences sociales et économiques du secteur forestier sont énormes au Canada. En effet, nos exportations comptent pour 22 p. 100 de la production forestière mondiale, ce qui nous a rapporté 16,2 milliards de dollars en 1985.

Sept cent cinquante mille Canadiens travaillent directement ou indirectement dans ce secteur qui assure la survie de plus de 300 villes mono-industrielles dans le pays.

Vu la grande importance de nos forêts pour l'économie nationale, nous ne pouvons ni ne devons les exploiter de manière anarchique ou vénale. Car, autrement, nous compromettons la salubrité et l'équilibre de l'environnement ainsi que la prospérité des générations futures qui seront tributaires des forêts.

Le gouvernement du Canada doit redoubler et non pas diminuer ses efforts lorsqu'il fait preuve d'initiative pour favoriser activement le reboisement de nos forêts ainsi que les travaux de recherche et l'éducation populaire dans le domaine.

La préservation de nos ressources forestières doit conserver un aspect prioritaire aux yeux de ce gouvernement et de ses successeurs. Notre patrimoine en parcs nationaux nous est à tous fort précieux. Certaines forêts appartiennent de toujours aux autochtones, et il convient de ne pas y toucher tant que la question des revendications et des titres de propriété autochtones n'aura pas été réglée.

Le Canada et ses forêts sont indissociables, ce qui nous impose une lourde responsabilité—que nous soyons usagers ou protecteurs de l'environnement.

\* \* \*

### LES AFFAIRES CELTES

#### LE RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL DES CLANS—UNE INVITATION À SE RENDRE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

**M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso):** Monsieur le Président, au nom des Canadiens de la Nouvelle-Écosse, j'invite tous les Écossais de fait et de cœur à participer au Rassemblement international des clans de 1987, qui se tiendra pour la troisième fois dans l'Écosse du Nouveau Monde, la Nouvelle-Écosse.

Les Highlands vont résonner du son des cornemuses et du violon. A compter de l'ouverture officielle, à Halifax, le 27 juin, un programme de réunions, de festivals et d'événements divers va se dérouler dans toute la province jusqu'au 8 août.

Vers la mi-juillet, les *Antigonish Highland Games* vont débiter. C'est là le plus ancien festival écossais d'Amérique du Nord. Aussi en juillet, St. Anns va être l'hôte du *Gaelic Mod* annuel. Je suis fier de dire que ces deux événements vont avoir lieu dans ma circonscription.